



COMMUNIQUÉ

Mots d'ordre UDC JB pour le 5 juin

Le comité directeur de l'UDC Jura bernois a décidé des mots d'ordres suivants pour les votations fédérales du 5 juin prochain.

Oui à l'initiative pour un financement équitable des transports (dite « vache à lait »). En affectant tout le produit de l'impôt sur les huiles minérales à la route l'Etat disposera des moyens supplémentaires, par exemple pour un meilleur projet d'assainissement de l'A16 au Taubenloch et pour supprimer les bouchons coûteux qui obstruent les routes nationales.

Le comité est en revanche partagé en ce qui concerne la modification de la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Une partie des membres estiment que le projet va trop loin en permettant des manipulations et des sélections d'embryons, tandis qu'une autre partie des membres estiment que la loi peut être acceptée car elle dispose de suffisamment de garde-fous pour éviter les dérives.

Non à l'initiative en faveur du service public. Ce texte veut empêcher les entreprises telles que les CFF, Swisscom ou La Poste de faire des bénéfices et plafonner les salaires à ceux de l'administration fédérale. Le comité la rejette clairement en tant qu'intervention inutile dans la liberté de ces entités, et qui leur enlèverait leur esprit entrepreneurial. De plus, la Confédération perdrait des centaines de millions de francs par année en tant que participation aux bénéfices.

Non à l'initiative pour un revenu de base inconditionnel (RBI). Ce projet révolutionnaire voudrait donner à toute personne vivant en Suisse un revenu garanti sans condition aucune (on parle de 2'500 par mois) et coûterait des milliards de francs. Il s'agit d'une dangereuse utopie qui rendrait notre pays encore plus attractif pour les citoyens du reste du monde.

Finalement, le comité recommande un non clair à la révision de la loi sur l'asile. Ce projet prévoit des avocats gratuits pour tous les requérants et la possibilité d'exproprier des terrains ou bâtiments pour y implanter des centres de requérants contre la volonté des propriétaires et privés. Cela engendrera un coût considérable et remet en question la propriété privée. De plus, en accélérant la procédure, on rend la Suisse encore plus attractive pour les migrants du fait que les renvois ne sont pas exécutés dans la plupart des cas.

UDC Jura bernois

23 mai 2016 www.udcjb.ch